

Procès Verbal du Conseil d'école n°2 du 11/02/2020

RPI BEYNAC BURGNAC MEILHAC

Etaient excusés :

M. Musson, IEN Haute-Vienne 1

Mmes Farges, Froidefond, Grancoing, Riffaud Représentantes des parents d'élèves.

Etaient présents :

Enseignants : Mmes Audonnet, Jagaille, Lacour, Léonard, Rogron, Sells et M. Tessier.

Maires : Mrs Couty, Desbordes et Massy.

Adjoints et Conseillers municipaux : Mmes Beyrand, Braud, Fluhr, Henrion, Lascaux ;
Mrs Escoubeyrou, Mousnier, Rebeyrol,

Secrétaire de Mairie : Mme Kabeya

Représentants des parents d'élèves : Mmes Chagnon, Chassain, Farges, Fouquart, Pailler, Périchon,
Rejeaud ; Mrs Pailler et Prunières.

DDEN : Mmes Balestrat et Penot.

Mme Audonnet ouvre la séance en remerciant Mme Kabeya pour la mise à jour des effectifs ainsi que les municipalités pour leur participation au financement de l'achat du matériel de la psychologue scolaire. L'équipe enseignante regrette que cette charge soit revenue aux municipalités et les remercie d'autant plus. Elle remercie également, au nom de l'équipe enseignante, l'association Maxi Mômes pour le don aux écoles fait à Noël (200 euros par classe).

Prévision des effectifs 2020-2021 (recensement des enfants nés en 2017 sur les 3 communes)

BEYNAC:

PS: 22 MS: 21 GS: 21 TOTAL: 64

BURGNAC:

CP: 32 CE1: 17 CE2: 21 TOTAL: 70

MEILHAC:

CM1: 19 CM2: 28 TOTAL: 47

TOTAL RPI: 181 Moyenne: 22,62 élèves par classe

Répartition des classes envisagée pour la rentrée 2020 (et conséquences pour l'organisation et le matériel)

BEYNAC: Des niveaux simples sont envisagés (sous réserve d'éventuelles arrivées): 1 PS, 1MS et 1GS.

BURGNAC: 1 CP, 1CP/CE2 et 1CE1/CE2

MEILHAC: 1 CM1 et 1 CM2.

□ **Bilan des travaux et équipements (effectués ou à venir)**

BEYNAC:

Les enseignantes remercient Mr Mazabraud, le cantonnier, pour les diverses réparations quotidiennes.

A venir:

- Réparation des butées du portillon par le cantonnier pendant les vacances scolaires.

- Muret de l'école: le 20 décembre, Mme Audonnet a fait parvenir un mail pour signaler l'état défectueux du muret donnant sur la route (creux dans le muret servant d'appui pour grimper dessus). Est-il envisageable de combler ces trous et de réhausser le muret par une barrière en bois par exemple ?

M. Couty répond que les joints seront rebouchés.

- Téléphone: Dans ce même mail, Mme Audonnet évoque les difficultés liées au téléphone. En effet celui de sa classe ainsi que celui du bureau de direction ne prennent plus la base, s'éteignent en cours de conversation... Celui de la classe de Mme Jagaille et celui de la garderie fonctionnent mal aussi. Est-il possible de les changer?

M. Couty prend acte, la Mairie va se pencher sur le problème.

- Porte de la garderie: Est-il possible de mettre un anti-pince doigts au niveau de cette lourde porte le plus rapidement possible? Un enfant a eu récemment les doigts coincés dedans.

M. Couty répond que cela ne devrait pas poser de souci, un anti-pince doigts sera rapidement commandé.

- Sonnettes: celles de la cantine et de la garderie ne marchent plus depuis longtemps malgré le changement de piles. Cela oblige régulièrement Mme Audonnet à ouvrir aux différents livreurs ce qui perturbe fortement le fonctionnement de sa classe de petite section. Une solution peut-elle être trouvée rapidement?

Ce problème va être étudié par la Mairie.

- Photocopieur : Madame Audonnet alerte sur l'état du photocopieur qui ne permet plus de faire correctement des copies ni en A3 (bourage papier toutes les 2 feuilles) ni en A4.

BURGNAC:

L'équipe enseignante remercie la Mairie de Burgnac pour son écoute et sa réactivité.

□ **effectués :** réparation du drapeau européen sur le fronton

□ **demandes :**

- préparation du jardin sous la forme de bac en bois « rectangles potagers ».

M. Desbordes précise que le matériel est arrivé et que les bacs seront réalisés prochainement.

- Poursuite de l'aménagement de l'ancienne cantine devenue salle d'activité :

- comblement de la différence de niveau du sol au niveau de l'ancien bar avec un matériau plus résistant.

M. Desbordes précise qu'un réagréage adapté sera effectué par M. Narquet.

- installation des panneaux d'affichage en liège provenant de la classe des CP
- installation de mobilier de rangement dans la nouvelle salle d'activité.

Achat de matériel à venir :

Les enseignantes souhaitent renouveler certains matériels de sport (comme les ballons) et investir dans du matériel de sciences. Ces achats seront financés par la coopérative scolaire.

MEILHAC :

Les enseignants remercient également les personnels de la mairie, notamment pour la manutention du matériel de gymnastique, ce qui permet aux élèves de faire une dizaine de séances.

effectués : un nouveau photocopieur couleur performant a été livré à l'école.

demandes :

- la porte d'accès à la nouvelle classe ne peut être maintenue fermée sans qu'on soit obligé de la fermer à clé, malgré plusieurs interventions des personnels. Cela peut poser problème lorsqu'il y a des rafales de vent, qui peuvent claquer la porte violemment. Serait-il possible d'adapter un système plus fiable ?

- les panneaux de basket ont dû être retirés, car la base en métal était oxydée et fragilisait la tenue des poteaux dans leur fourreau. Est-il prévu de remettre en place ces panneaux ?

- les enseignants rappellent qu'il serait agréable pour les élèves de CM2 de voir leur projet de l'an passé (des jeux tracés à la peinture dans la cour) réalisé, dès que les conditions météo le permettront.

- un des quatre néons de l'ancienne classe ne répond plus. Serait-il possible de le changer ?

La mairie répond favorablement à toutes ces demandes.

Sorties scolaires

BEYNAC:

Les enseignantes n'ont pas encore arrêté leurs sorties scolaires.

Rappel: Photo de classe le Mardi 10 Mars 2020.

BURGNAC:

Les enseignantes remercient tous les parents qui accompagnent lors des sorties. Sans leur participation, elles ne pourraient avoir lieu.

Sorties effectuées :

- « Ecole et cinéma »: le 14 novembre, les trois classes se sont rendues au cinéma les Ecrans en centre-ville pour visionner le 1^{er} film (*Le chant de la mer*). A partir d'éléments du film, les Ce1 ont écrit une histoire, les cp et ce2 ont produit des compositions en arts visuels.

Le 2^{ème} film sera visionné le 12 mars, il s'agit du dessin animé Azur et Asmar.

- Les CE2 ont participé au Cross à Saint Hilaire les Places, le 3 décembre après-midi.

- les CE1 terminent leur cycle natation débuté le 10 janvier, les ce2 prendront la suite juste avant les vacances de février.

Sorties à venir :

- L'activité natation pour les ce2 puis pour les cp
- 4 séances de basket ball au gymnase de Bosmie pour les ce2 afin de préparer la rencontre sportive du 16 avril au gymnase de Nexon
- La rencontre multi-activités à Saint Maurice Les Brousses, le matin du 2/07 pour les cp et les ce1
- La sortie de fin d'année le 25 juin, sur la journée les trois classes iront au moulin du Got et au musée Rebeyrolle.

Photographe scolaire : la photo de classe et les portraits individuels auront lieu le 19 mars.

MEILHAC :

Sorties effectuées :

- le cross s'est déroulé comme pour l'école de Burgnac le 3/12
- les deux classes ont terminé leur cycle de 6 séances de natation
- le cycle « basket » est en cours au gymnase de Charroux pour préparer la rencontre du 20/02 (5 séances pour chacune des 2 classes)
- les deux classes se sont rendues à la médiathèque de Flavignac les 30/01 et 6/02, dans le cadre du partenariat avec la Communautés de Communes « Monts de Châlus/Pays de Nexon »
- les deux classes ont assisté à un concert JMF à Nexon le 16/01, très apprécié pour sa qualité musicale et pédagogique

Sorties à venir :

- spectacle offert pour les deux classes par la MAIF dans le cadre de la prévention des risques le 13/02 à Séreilhac
- cycle initiation sports de combat/ acrogym au nouveau dojo de Nexon (4 séances prévues les 12, 19 et 26/03 et 2/04)
- visite du collège d'Aixe pour la classe des CM2 (date à déterminer)
- rencontre « athlétisme » le 4/06 à Nexon
- rencontre « rugby-pétanque » le 30/06 à La Roche-l'Abeille
- voyage scolaire d'une journée le 19/06 à la Vallée des Singes à Romagne (86)

Projets divers :

- poursuite du projet « Arbres » présenté lors du précédent Conseil (interventions de Mme Jacob, botaniste, les 28/01 et 10/02 pour chacune des 2 classes)
- concours national de scrabble scolaire : organisation de la finale locale le 12/02 à Meilhac et finale départementale prévue le 18/03 à Panazol pour les joueurs qualifiés

- photo scolaire prévue le 19/03, dans les mêmes conditions qu'à Burgnac

Les enseignants apprécient les initiatives des élus qui mettent à disposition de leurs classes de nouveaux équipements dans le cadre de l'intercommunalité (gymnase de Bosmie -l'Aiguille, espace récréatif de Nexon) ; la question est de pouvoir financer les transports relatifs à ces nombreuses sorties (cycles basket et dojo). Ils demandent donc aux mairies s'il serait possible de transférer une partie de leur budget « fournitures » vers le budget « transport » afin de leur laisser plus de souplesse, comme cela avait été accordé l'an passé à l'école de Beynac, mais dans le sens inverse.

Les élus vont réfléchir à cette demande pour confirmer sa faisabilité comptable.

□ Fête de l'école

La fête de l'école aura lieu le vendredi 26 Juin 2020 à la salle des fêtes de Beynac.

Elle se composera d'une partie chant et d'une partie kermesse avec repas. Les enseignants souhaitent cette année tester un nouveau fonctionnement. Les parents des enfants de maternelle entreraient dans la salle en premier pour regarder leurs enfants puis sortiraient pour laisser la place aux parents de l'élémentaire. Cette solution a été envisagée afin de limiter le bruit pendant le passage des enfants et ainsi mieux respecter leur travail.

□ Questions supplémentaires.

Burnac (les portemanteaux)

Mme Rogron indique qu'il y a suffisamment de portemanteaux disponibles à proximité du réfectoire (52 au total). Lorsque les élèves arrivent pour déjeuner, le personnel communal veille à ce que les élèves accrochent correctement leur manteau. Toutefois, il a déjà été constaté que lorsque qu'un manteau se retrouve au sol, bien des élèves ne font pas l'effort de le ramasser et marchent dessus sans gêne particulière ...

Beynac (deux jeux de serviettes pour la cantine)

M. Couty répond qu'il est possible de fournir une deuxième serviette à chaque enfant déjeunant à la cantine. Cela sera donc fait prochainement.

RPI (panneaux d'affichages à la garderie)

Mr Couty répond que les panneaux existants doivent suffire aux affichages de l'école et de la garderie. Il ne voit pas l'utilité d'en mettre un autre. Mme Audonnet fait néanmoins remarquer qu'il serait préférable que les affichages réservés à l'école (et parfois obligatoires) ne soient pas mélangés à l'ensemble des affichages liés à la vie du RPI et qu'un panneau distinct pour ce qui concerne le périscolaire soit installé. Elle fait remarquer aussi que l'un des 2 panneaux déjà mis en place prend l'eau et ce malgré l'intervention du cantonnier à plusieurs reprises.

Mr Couty insiste sur le fait qu'il n'y aura pas de nouveau panneau.

RPI (problèmes de violence)

Mme Audonnet précise d'emblée que le Conseil d'Ecole n'est pas le lieu pour faire le « procès » d'un élève en particulier ; l'anonymat sera donc respecté. Les enseignants, ainsi que les élus, s'expriment donc sur les dispositions générales qui peuvent être prises lorsqu'un cas de ce type se présente.

M Couty explique que sur le temps scolaire, les personnes à contacter sont les directeurs/trices. Pour le périscolaire, il faut s'adresser aux mairies, y compris pour les transports. (Bien que placés sous la responsabilité de la Région, les élus peuvent faire remonter les incidents.)

Dans le cadre strictement « scolaire », les enseignants commencent bien sûr par prendre contact avec la famille pour aider l'enfant à « se contrôler » davantage ; les familles peuvent demander l'intervention de la psychologue scolaire, l'accès à une structure spécialisée, le recours à un éducateur. Sur le temps de classe ou de récréation, les enseignants peuvent procéder à de courtes mises à l'écart temporaires de l'enfant, pour le protéger ainsi que ses camarades d'une situation qui peut dégénérer, mise à l'écart qui s'accompagne d'un temps d'échange avec l'enfant pour verbaliser ses émotions et conscientiser ses actes. Ils misent sur la durée pour progressivement raréfier les moments de tension, en rendant l'enfant également « acteur » de sa transformation et valoriser les réussites autant que souligner les échecs. Ils intègrent au maximum le groupe-classe dans ce processus de « transformation » en leur faisant percevoir leur camarade comme un pair devant être « aidé à grandir », afin d'éviter la stigmatisation et dégager du positif de cette expérience. Il reste néanmoins difficile de prévenir toute violence, dans la mesure où une situation tout à fait amicale et anodine peut se dégrader en quelques secondes. Les enseignants tentent également de partager les informations avec les autres adultes responsables de l'enfant sur l'ensemble de sa journée scolaire (interclasse, cantine, car, garderie) soit pour prévenir des tensions, soit pour faire le point collectivement sur des actes de violence, afin que l'enfant intègre la cohérence éducative des adultes.

Dans la plupart des cas, ce travail de longue haleine permet de constater une progression du contrôle de l'enfant sur son comportement ; malheureusement, il peut arriver que le changement d'échelle du collège, avec la perte des repères (groupe-classe éclaté / adultes référents) marque un retour en arrière.

Des parents soulignent les difficultés qui peuvent se présenter à la garderie, où se mélangent tous les enfants, des plus petits aux plus grands et ils s'interrogent quant aux dispositifs de prévention pour protéger les plus jeunes d'éventuelles violences, physiques ou verbales.

L'ordre du jour étant épuisé, Mme Audonnet lève la séance.